



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### matériel de transports

Question écrite n° 112327

#### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la situation de l'industrie ferroviaire française. Il souhaiterait connaître son avis sur ce rapport.

#### Texte de la réponse

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'industrie ferroviaire a notamment le mérite de rappeler que l'univers ferroviaire est lui aussi directement exposé aux conséquences de la mondialisation et que ceci constitue une incitation forte à rapprocher les industriels et les opérateurs européens. Une coopération franco-allemande renforcée pourrait aussi constituer l'embryon d'une stratégie européenne sur quelques thèmes évoqués dans le rapport : la définition d'un projet industriel et stratégique franco-allemand qui aurait vocation à s'élargir au niveau européen (idée parfois qualifiée d'« airbus du rail »), ou encore l'harmonisation réglementaire et technique. Cependant, si cette idée de coopération européenne a déjà été largement commentée, il faut également insister sur les autres propositions du rapport, qui tracent clairement les priorités, et notamment : améliorer la connaissance des marchés et des besoins de demain ; mettre en valeur le comité stratégique de filière créé dans le cadre des états généraux de l'industrie ; renforcer les formations ; mieux protéger la propriété industrielle. Le travail considérable réalisé par les parlementaires dans le cadre de ce rapport fournit de nombreuses pistes intéressantes pour le Gouvernement et pour la filière, afin d'améliorer la compétitivité de toute l'industrie ferroviaire française. Il trouvera un relais dès cet automne dans le cadre des assises du ferroviaire, et notamment du groupe de travail sur l'avenir de la filière ferroviaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112327

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2011, page 6821

**Réponse publiée le :** 13 septembre 2011, page 9906